

Quelles stratégies collectives face à la baisse des moyens ?

- **Actualités** - Le PAS (prélèvement à la source) et ses conséquences sur les primes (vacances et 13^{ème} mois) - Les recours - Les ASC ...
- **L'organisation du travail** (l'Agence De Demain, C'notre Perf, Nouveau Pari de la Confiance ...) et ses conséquences sur notre quotidien.
- **La fusion des instances** (DP - CE - CHSCT) dans le nouveau CSE (Comité Social et Economique) : les impacts sur la défense des salariés.

Mieux comprendre pour mieux se défendre !!!

Demande à déposer
avant le 2 juin 2019

CFS organisé par le SNU
Le mardi 2 juillet 2019, de 9h00 à 16h30
Ibis Montélimar Nord
Route nationale 7
Zone du Pavé, 26270 Saulce

Pour participer, vous devez adresser une demande de congé de formation économique, sociale et syndicale un mois à l'avance soit le 2 juin 2019 au plus tard au service RH relations-sociales.ara@pole-emploi.fr sur la base du texte ci-dessous, et informer votre ELD en parallèle. Vous recevrez un courrier personnel de la DRH vous signifiant l'acceptation de votre demande et le maintien de votre rémunération ce jour-là. Pensez à nous informer de votre inscription par mail à syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

Nom - Prénom :

Adresse personnelle :

Monsieur le directeur régional,

Conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, je sollicite un congé de formation économique, sociale et syndicale afin de participer à une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE - 5 rue St Vincent de Paul - 75010 PARIS.

Cette session de formation aura lieu le mardi 2 juillet 2019, à l'hôtel Ibis Montélimar Nord, RN7, Zone du Pavé, 26270 Saulce, de 9h à 16h30.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

Date

Signature